



AVANT D'ACCÉDER À L'EMPLOI

LE LABYRINTHE DU PROJET PROFESSIONNEL



JACOB BENAROSCH

- **ASSOCIATION VIVRE / CENTRE ALEXANDRE DUMAS**
- **COORDINATEUR DISPOSITIF POS ET SHERPA**



ASSOCIATION VIVRE

CENTRE ALEXANDRE DUMAS

PARIS / GENTILLY

**Une place originale
entre les établissements de soins,
ceux du champ de l'insertion et du monde du travail.**

**Prendre en compte
la situation globale de chaque stagiaire,
les effets de la maladie en situation
et les exigences du monde du travail**

Comment accompagner la personne en situation de handicap psychique vers un projet d'insertion réaliste de façon à ce que le travail d'élaboration soit bénéfique et pas trop fragilisant pour elle?

CENTRE ALEXANDRE DUMAS

- Nous nous situons dans le **schéma français** du « Train and place » (le modèle anglo-saxon c'est le « place and train »)
- Mais **nous favorisons les mises en situations** (ateliers, enquêtes-métiers, plateau d'immersion, stages de découvertes ...) qui sont du «place and train »
- Comment pallier aux coupures entre les dispositifs ? Le **Plateau d'insertion avec un référent** tout au long du parcours
- Nécessité de **modifier les mentalités, les préjugés et les peurs** par rapport au handicap psychique

Public : Personnes en situation de handicap psychique,

Avec la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

3 dispositifs :

- Préorientation Spécialisée (POS)
- Appui Conseil Emploi (ACE)
- Sherpa



CENTRE ALEXANDRE DUMAS

ACE (Appui Conseil Emploi)

- Groupement 4 associations : Œuvre Falret ; Club ARIM ; Appui ; Vivre
- Financeur : AGEFIPH
- Prescripteurs : Pôle Emploi ; CAP Emploi ; Mission locales

4 prestations ponctuelles :

- Appui à un diagnostic approfondi (bilan d'évaluation approfondie)
-
6 à 15h sur 3 mois
- Appui à l'élaboration du projet professionnel - 30h sur 9 mois
- Appui à la validation du projet professionnel - 15h sur 1 mois
- Appui à l'intégration en entreprise - 20h sur 9 mois

Sherpa

- Créé en 2004
- Financement ARS
- Accompagnement des personnes TH, en situation de handicap psychique, qui ont eu une orientation de la MDPH du 94 vers le milieu protégé (ESAT).
- Agrément pour accompagner 100 personnes par an.

La Préorientation Spécialisée

- Prescripteurs : MDPH
- Financement ARS

- Les stages de **Préorientation Spécialisée (POS)** : durée 6 mois ; 30 stagiaires dans chaque site, soit au total 60 stagiaires



HANDICAP PSYCHIQUE

Répercussions

- ❖ Sphère cognitive : concentration, raisonnement, jugement, réflexion, analyse, créativité
- ❖ Personnalité : identité, confiance en soi, humeur, affectivité, limites dedans-dehors, affectivité ...
- ❖ Relations sociales : comportement, codes relationnels, adaptation au changement, intégration dans un groupe
...

LES BESOINS ET ATTENTES

- ④ Acquérir une **dynamique d'insertion** et reprendre un rythme soutenu avec des contraintes
- ④ Apprendre à **s'auto-évaluer** (connaître ses atouts et ses limites)
- ④ Développer **les habiletés sociales** (confiance en soi, autonomie , expression orale ...)
- ④ S'adapter **aux contraintes** du milieu professionnel : réapprendre les repères et les codes sociaux
- ④ Ré-entraîner **ses capacités cognitives** (concentration, créativité...)
- ④ Elaborer **un projet d'insertion** et commencer à le mettre en œuvre
- ④ S'approprier son projet et en **devenir acteur**

L'ACCOMPAGNEMENT

- ❖ Une **équipe pluridisciplinaire** assure un accompagnement pédagogique, médical et psychologique. Le travail d'équipe (réunion de synthèse) est important
- ❖ **Le référent** assure un suivi personnalisé (entretiens) selon les besoins et les moments. Il a un rôle d'écoute et de soutien. Il veille à la cohérence du parcours, des projets et des préconisations. Il est le médiateur entre les différents intervenants et partenaires.
- ❖ **Les mises en situations** permettent de se confronter à la réalité du terrain, s'exercer, s'auto évaluer, travailler avec les autres, de vivre des expériences réussies : ateliers divers, visites de CRP, ESAT, enquêtes métiers, plateaux d'immersion, stages de découverte etc.
- ❖ **La notion de groupes** : dynamique de groupe, solidarité, soutien, stimulation...
- ❖ **Le travail en réseau et en partenariat**

LES PRINCIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Le bénéficiaire est considéré comme une **personne à part entière** dans sa globalité dans sa globalité. Elle n'est plus un « patient » ou une personne « malade »
- Le sujet est **acteur** de son parcours. Il est co-auteur de ses projets. Il est associé à toutes les étapes de son évolution (évaluation, orientation , construction du projet). L'amener à développer une attitude de responsabilisation, d'implication et de mobilisation.
- La **confiance** précède la compétence. Croire dans les capacités et les potentialités de l'utilisateur. Ne pas se focaliser sur les difficultés ou les freins.
- Disponibilité, écoute et empathie
- Non-jugement et recadrage face aux débordements

Des soins au travail en milieu ordinaire: Parcours d'insertion de Mr A.